

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Ludivine Mairé	Numéro de permis 2019507	Date d'inspection Le 06 janvier 2022	
Nom de l'établissement Garderie Les Chatounets		Numéro de téléphone (506) 204-8909	
Adresse 10 Massey Avenue Moncton NB E1A 3C6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

<p>Commentaires généraux</p> <p>Je recommande le renouvellement.</p> <p>Garderie en suspend due à un congé de maternité.</p> <p>Aucune visite sur place due à la COVID et bébé naissant dans la maison donc contacter par téléphone pour recueillir de l'information.</p> <p>Exploitante me confirme que les équipements matériels seront en place pour la réouverture entre avril 2022 et juin 2022, car le tout est rangé pour le moment.</p> <p>J'ai avisé exploitante qu'une inspection devra avoir lieu un mois avant la réouverture de son service de garde. Important de contacter l'inspecteur pour prendre rendez-vous.</p>
--

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 10 janvier 2022

Date

original signé par
Ludivine Mairé

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 10 janvier 2022

Date